

PROGRAMME

DES COURS QUI SE DONNENT

DANS

L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT

LE SEMESTRE D'HIVER 1842-1843.



LAUSANNE,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX, ÉDITEUR.

—
1842.

PROGRAMME DES COURS

QUI SE DONNENT DANS

L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT LE SEMESTRE D'HIVER 1842-1843.

I.

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES.

LITTÉRATURE LATINE.

M. PORCHAT, professeur extraordinaire.

Histoire de la poésie pendant le siècle d'Auguste.

Mardi et samedi à 11 heures.

(Le cours ne commencera qu'au mois de janvier 1843).

LITTÉRATURE GRECQUE.

M. ZÜNDEL, professeur ordinaire.

Histoire de la littérature dramatique.

Lundi et samedi, à 9 heures.

Interprétation d'auteurs grecs.

Jeudi à 8 heures.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

M. MONNARD, professeur ordinaire.

Tableau général de la littérature française pendant le siècle de Louis XIV et le XVIII^e siècle.

Lundi, mercredi et vendredi, à 4 heures.

PHILOSOPHIE.

M. CHARLES SECRETAN, professeur ordinaire.

Philosophie ancienne.

Mercredi, à 3 heures; mardi, jeudi et samedi, à 4 heures.

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES.

M. EMERY, de Malte, professeur extraordinaire.

Economie politique : Théorie des échanges et de la consommation de la richesse en général.

Mardi, mercredi et jeudi, à 11 heures.

HISTOIRE.

M. OLIVIER, professeur ordinaire.

Du système européen depuis Pierre-le-Grand jusqu'à la révolution.

Mardi et vendredi, à 8 heures.

MATHÉMATIQUES.

M. SECRETAN-MERCIER, professeur ordinaire.

Calcul différentiel.

Tous les jours, à 9 heures, excepté le mercredi, à 8 heures.

PHYSIQUE.

M. WARTMANN, professeur ordinaire.

Physique des corps pondérables.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 11 heures.

Mécanique théorique et appliquée.

Mercredi et samedi, à 11 heures.

CHEMIE.

M. DE FELLEBERG, professeur ordinaire.

1° *Chimie inorganique.*

Lundi, mercredi et vendredi, à 10 heures.

2° *Minéralogie.*

Mardi, jeudi et samedi, à 10 heures.

ZOOLOGIE.

M. D.-A. CHAVANNES, professeur extraordinaire et honoraire.

Les animaux invertébrés.

Lundi, mardi, jeudi et samedi, à midi.

BOTANIQUE.

M. EDOUARD CHAVANNES-DUTOIT, professeur extraordinaire.

Physiologie végétale, avec applications à l'agriculture et à l'art forestier.

Lundi, jeudi et vendredi, à 3 heures.

LANGUE HÉBRAÏQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire.

Etude de la grammaire et de la syntaxe hébraïque.

Exercices d'interprétation et de composition.

Mercredi et vendredi, à midi.

II.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

THÉOLOGIE EXÉGÉTIQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire.

1° *Exégèse de l'Ancien Testament : Genèse, Psaumes, Job, Esaïe.*

Lundi, à 11 heures; mardi, à 11 heures et à 3 heures.

2° *Exégèse du Nouveau Testament : Epître aux Romains.*

Mercredi, jeudi et vendredi, à 11 heures.

3° *Archéologie biblique.*

Lundi, à 10 heures.

THÉOLOGIE HISTORIQUE.

M. HERZOG-SOCIN, professeur ordinaire.

1° *Histoire ecclésiastique générale depuis le commencement jusqu'au VIII^e siècle.*

Les cinq premiers jours de la semaine, à midi.

2° *Histoire de la théologie allemande moderne.*

Mercredi, à 5 heures; samedi, à 8 heures.

THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE.

M. CHAPPUIS, professeur ordinaire.

1° *Introduction à la dogmatique.*

Tous les jours, à 9 heures.

2° *Interprétation théologique des épîtres de St.-Pierre et des épîtres de St.-Paul aux Thessaloniens.*

Lundi, mardi, jeudi et samedi, à 8 heures.

THÉOLOGIE PRATIQUE.

M. VINET, professeur ordinaire.

1° *Etude d'une époque de l'histoire de la prédication.*

Mardi, jeudi et samedi, à 10 heures.

2° *Théorie du ministère évangélique.*

Mercredi, à 8 heures.

3° *Exercices de prédication et de catéchisation.*

Mercredi et vendredi, à 10 heures.

EXERCICES DE PRÉDICATION DIRIGÉS PAR LES QUATRE PROFESSEURS RÉUNIS.

Samodi, à 11 heures.

III.

FACULTÉ DE DROIT.

DROIT PÉNAL.

M. ED. SECRETAN, professeur ordinaire.

Partie générale.

Lundi, mercredi et jeudi, à 8 heures.

DROIT CIVIL.

M. SECRETAN-SECRETAN, professeur extraordinaire et honoraire.

Première partie.

Tous les jours, à 10 heures.

PHILOSOPHIE DU DROIT.

M. EMERY, de Malte, professeur extraordinaire.

Partie dogmatique.

Mardi, mercredi et jeudi, à 9 heures.

HISTOIRE DU DROIT.

M. EDOUARD SECRETAN, professeur ordinaire.

Résumé général.

Lundi, à 9 heures; mardi, vendredi et samedi, à 8 heures.

M. PELLIS, professeur extraordinaire.

Coutumes juridiques du Pays de Vaud antérieurement au code civil.

Vendredi et samedi, à neuf heures.



ÉTABLISSEMENTS ANNEXÉS A L'ACADÉMIE.

ÉCOLE DE DESSIN.

M. ARLAUD, directeur.

L'école est ouverte à Messieurs les Etudiants et les Externes :
Mercredi, jeudi et samedi, de 11 heures à 1 heure, toute l'année.
Mardi et jeudi, de 4 heures à 6 heures, toute l'année.
Mardi et vendredi, de 10 heures à midi, pendant l'hiver.
Mardi et vendredi, de 9 heures à 11 heures, pendant l'été.

MANÈGE.

M. DELISLE, écuyer.

Le manège est ouvert toute la journée.

ÉCOLE DE GYMNASTIQUE.

M. FINLAY.

L'école de gymnastique est ouverte à Messieurs les Etudiants, aux conditions arrêtées par le Conseil de l'Instruction publique.

Termes fixés pour la clôture des inscriptions pour les examens.

12 OCTOBRE; 7 MARS; 1^{er} AVRIL; 9 JUILLET.

Lausanne, le 24 octobre 1842.

S. CHAPPUIS, RECTEUR DE L'ACADÉMIE.